

REPUBLICQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE
D'ABOMEY-CALAVI

Ecole Nationale
d'Administration et de
Magistrature (ENAM)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION (CYCLE I)

Option : Sciences et Techniques de l'Information et de la
Documentation

Filière : Documentation

THEME :

« L'information documentaire dans l'amélioration des
résultats des associations sportives : cas de la
Fédération Béninoise de Football »

Réalisé par :

LOVISSOUKPO Loro E.

Sous la Direction de :

Delphin AHANHANZO GLELE,
Inspecteur Général des Finances
Enseignant à l'ENAM

Année académique 2004-2005

XXI^{ème} Promotion

**L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE
MAGISTRATURE N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS ÉMISES
DANS CE MÉMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ÊTRE
CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À SON AUTEUR.**

DEDICACE

- A l'**Eternel**, qui m'a guidé et a nourri mes inspirations tout au long de ces travaux de recherches
- A mon père **Roger LOVISSOUKPO**, qui m'a donné le goût de l'effort et l'amour du travail bien fait
- A ma mère **Mélanie LOVISSOUKPO** née **ETCHIZIN**, qui a toujours, depuis mon enfance, répondu à mes exigences et supporté mes caprices
- A ma petite maman **Viviane LOVISSOUKPO** née **LANMANDOUCÉLO**, qui comme ma maman m'a toujours entouré de toute son affection
- A mes frères **Stanislas, Saturnin, Parfait, Jean-Paul**
- A mes sœurs **Béatrice, Mariette** et **Dorothée**
- A mes oncles **Germain ETCHIZIN, Nicolas, Bernard** et feu **Jérôme LOVISSOUKPO**
- A mes tantes **Malètin LOVISSOUKPO** et **Sidonie ETCHIZIN**
- A mes amis de l'émission Sport-Actu de Radio Cité Savalou : **Eric GBEMAVO, Claude ATTOLOU** et **Roland Gilbert**, qui ont consolidés mes connaissances dans le domaine du sport
- A mes amis **Ernest Egnonnissè DEGNINO, Clément** et **Jean ADODEME, René AZANDEME, Dieudonné DEFODJI, Stanislas KOSSOGUIDAN, Virgile OUKOU, M^{lle} Faustine VODEME, Edmond GOUDJO** qui n'ont ménagé aucun effort pour me soutenir dans mes travaux.

Je dédie ce modeste travail

Remerciements

Ce travail de recherche ne serait pas réalisé sans les différentes contributions intellectuelles, morales ou financières des personnes suivantes que nous tenons à remercier très vivement.

- Monsieur AHANHANZO GLELE Delphin, Inspecteur Général des Finances, enseignant à l'ENAM, qui, malgré ses multiples occupations, m'a accordé toute sa disponibilité pour diriger ce travail avec un esprit purement scientifique

- Le collectif des enseignants du CEFOCI, qui, durant trois longues années, nous ont donné une formation universitaire solide et adéquate
- Le Directeur de l'ENAM, Noël A. GBAGUIDI
- Monsieur TEYSSIER Bernard, administrateur à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et Monsieur THEVENET Patrick, qui ont accepté mettre à notre disposition la documentation nécessaire depuis la France
- Madame AISSE Solange, ma directrice de stage
- Monsieur OSSE Barthélemy et AHOUANSSOU Christian, mes compères de stage
- Madame SOSSOUGLO Yolande, documentaliste au CCF
- Monsieur DEGBE Louis, qui m'a soutenu matériellement
- Josiane HOUNKPATIN et son collaborateur Christian AMOUSSOU du CIRF ENAM, qui ont toujours répondu présents pour nous assister dans nos recherches
- Monsieur ADJAMAN Mathias

- Monsieur ZOUNON Paul
- Le Chef du Personnel du MJSL
- de l'ensemble des enquêtés
- des honorables membres du jury, qui, malgré leurs multiples occupations ont accepté juger ce travail pour son amélioration.

Acronymes et sigles

APS	Activités P hysiques et S portives
CAF	Confédération Africaine de F ootball
CIA	Conseil I nternational des A rchives
CIES	Centre I nternational d' E tude du S port
CIO	Comité I nternational O lympique
CIS	Centre d' I nitiation S portive
CNOSB	Comité N ational O lympique et S portif B énois
CSSA	Conseil S upérieur des S ports en A frique
CPS	Centre de P erfectionnement S portif
DTN	D irection T echnique N ationale
EPS	E ducation P hysique et S portive
FBF	Fédération B énoise de F ootball
FFF	Fédération F rançaise de F ootball
FIFA	Fédération I nternationale de F ootball A ssociation
GED	G estion E lectronique des D ocuments
IASI	I nternational A ssociation for S ports I nformation
IFLA	I nternational F ederation L ibraries A ssociation
INJEPS	I nstitut N ational de la J eunesse et de l' E ducation P hysique et S portive
INSEP	I nstitut N ational du S port et de l' E ducation P hysique
ISO	I nternational O rganization S tandardization
MJSL	M inistère de la J eunesse des S ports et des L oisirs
SIRC	S ports I nformation R esources C enter
SPORTDOC	S port et D ocumentation
STAPS	S ciences et T echniques des A ctivités P hysiques et S portives
TIC	T echnologies de l' I nformation et de la C ommunication
UNESCO	O rganisation des N ations- U nies pour l' E ducation, la S cience et la C ulture
UK	U nited K ingdom

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Présentation des trous de l'échantillon

Tableau n° 2 : Circonstances les plus fréquentes d'une recherche de documentation sportive des enquêtés

Tableau n°3 : Opinions des joueurs et techniciens en satisfaction des besoins documentaires

Tableau n°4 : Opinions des chercheurs et journalistes en couverture des besoins documentaires

Tableau n°5 : Opinions des dirigeants en satisfactions des besoins documentaires



INTRODUCTION GENERALE

Le sport, de nos jours, constitue un phénomène social mondial. Il joue un rôle important dans l'épanouissement de l'homme. Avec le développement actuel et profitant de nombreux supports aussi bien scientifiques, techniques que médiatiques, le sport participe entièrement au développement corporel, moral et au bien-être social de la personne humaine. Le sport est, selon CALLEDE J.P (1987), *« toute activité ayant pour but la compétition, l'hygiène ou la simple distraction dotée de règles et de lois reconnues universellement »*. C'est aussi toute entreprise difficile demandant une grande dépense d'énergie, de force. En effet, le sport regroupe un certain nombre de pratiques physiques dont la natation, le handball, la gymnastique, le cyclisme, le rallye, le tir à l'arc, le patinage, le basket-ball, le football pour ne citer que celles-là. Parmi ces disciplines regroupées sous le terme d'activités sportives, nul n'ignore que le football est la discipline la plus pratiquée de nos jours à travers le monde. Pour preuve, les rues, les places publiques, les cours de récréation et les espaces verts des grandes villes sont encore des lieux enchantés de ces rencontres les plus captivantes et les plus palpitantes. Le football s'accommode de conditions matérielles les plus sommaires pour sa pratique. Malgré ses aspects négatifs (violence, agressivité, chauvinisme, régionalisme, ...), le football est un facteur indispensable au développement des sociétés. De plus, il est perçu comme le meilleur moyen diplomatique puisqu'il permet de vendre l'image de marque des Nations.

Les sports ont atteint leur plus haut niveau de développement dans les pays industrialisés d'Occident et de l'Est. Ces pays ont su imposer aux sports une rationalité. Cette rationalité s'impose aujourd'hui aux autres pays du monde et particulièrement aux pays colonisés d'Afrique tel que le Bénin. Les sports, dans ces pays colonisés ont évolué sous l'influence des sociétés européennes qui sont des sociétés industrielles et technologiques. Ce contexte environnemental n'a pas omis le sport et particulièrement le football dans les changements qu'il a su imprimer aux autres domaines. En effet, sortant de son but ludique et éducatif, le football est aujourd'hui un sport de compétition par excellence. Qui parle de compétition parle forcément de performance, de rendement, de surpassement de soi de la part du

pratiquant sportif. Mais force est de constater qu'au niveau national, depuis les indépendances jusqu'à un passé récent, ce sport ne se porte pas très bien. « *Le football béninois demeure traditionnel, vétuste et remarquablement rivé aux vieilles méthodes du premier âge* »¹. Des données probantes ont été fournies par GOUDA S. (1997) dans ses travaux de recherche sur le sport en Afrique noire sur le fait que sur 97 matches disputés par l'équipe nationale de 1960 à 1990, le Bénin n'a enregistré que 21 victoires, 28 nuls contre 48 défaites. La situation au niveau des clubs n'est guère reluisante. Une seule fois, un club béninois (Les Dragons de l'Ouémé) a pu atteindre le carré d'as d'une compétition africaine des clubs. Nonobstant les nombreux séminaires, les journées de réflexion qui ont abordé la question du sport en général et celle du football en particulier et suite aux stages de formation des acteurs, des cadres de football maintes fois renouvelés, aucun diagnostic précis, ni de résultats probants ne nous permettent d'affirmer que d'ici quelques années le football béninois connaîtra un essor effectif ! De nos jours, l'équipe connaît des résultats mitigés. Elle s'est qualifiée pour une première fois en 2004 pour une phase finale d'une compétition internationale. Compétition à laquelle elle a participé avec l'esprit de Pierre de COUBERTIN. Depuis lors, l'équipe est revenue à son point de départ, accumulant défaites et quelques fois des matchs nuls, restant de ce fait sur le carreau pour la CAN 2006.

L'équipe nationale alterne donc le bon et le moins bon ; les clubs se font éliminer dès les premiers tours des compétitions continentales. Cette situation du football béninois nous amène à nous investir dans les recherches afin de dépister la raison fondamentale qui ne favorise pas l'accès à la haute performance.

Si en football l'exploit existe, celui-ci est pourtant rare et ne perdure jamais si l'on ne prépare pas rationnellement une compétition.

La préparation rationnelle consiste en la connaissance de son adversaire ; la connaissance d'une bonne dose de technique individuelle et collective ; la connaissance de ses propres forces et faiblesses ; la mise sur pied de tactiques de jeu. Cette préparation ne peut se faire sans consultation d'une assez riche et bonne

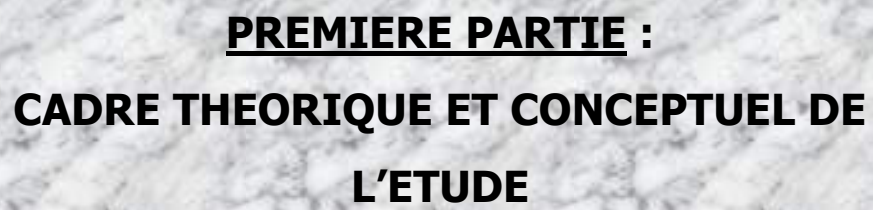
¹ Gnanih, Ange Hermann (1988) cité par Adégoûté Mama Ayila, et.al. (1990). *L'encadrement au football en République du Bénin : analyses et suggestions*. Porto – Novo : INEEPS

documentation, condition nécessaire pour une constance au niveau des résultats². Cette situation constitue l'objet de nos recherches par lesquelles nous comptons voir dans quelle mesure le processus d'accès à la haute performance pourra être concilié avec la documentation dont il est censé tirer son essence.

Ces recherches se feront au sein de l'instance dirigeante du football national, la Fédération Béninoise de Football. Le travail comporte globalement deux axes :

- Le premier, intitulé « Cadre théorique et conceptuel de l'étude », exposera clairement le problème que nous comptons analyser ainsi que la démarche à suivre ; clarifiera les concepts clés de notre thème et fera l'état des lieux.
- Le deuxième, intitulé « Prototype d'un service documentation à la FBF », fera part de l'importance d'un tel service à travers une enquête et à travers des textes juridiques ; ensuite le prototype sera présenté de même que nos recommandations et nos suggestions.

²Zinsalo, Antoine. *Les insuffisances du football béninois et la formation pour la relève au football*. Porto-Novo : INEEPS, 1990



PREMIERE PARTIE :
CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE
L'ETUDE

CHAPITRE I : CADRE METHODOLOGIQUE

Il s'agit de présenter ici le cadre méthodologique de notre étude. Nous poserons d'abord le problème ; ensuite nous ferons part des objectifs à atteindre ; par ailleurs nous émettrons les hypothèses de recherche et enfin nous énuméreront nos outils de collecte de données.

Section 1 : Problématique et objectifs de recherche

Paragraphe 1 : Problématique

Le football est un sport collectif et olympique. C'est une activité sociale qui marque depuis fort longtemps toutes les communautés humaines. Comme tout sport, il se pratique selon des règles données ; il exprime l'effort et la discipline, la confrontation à soi et aux autres, l'émotion et la célébration.

Passé temps social qu'il était, il est progressivement devenu recherche de performance, métier. De nos jours, il devient un enjeu économique et permet de vendre l'image de marque des Nations. Il prend une dimension planétaire surtout avec l'intervention des médias audiovisuels. C'est le sport le plus pratiqué dans le monde entier et qui a connu un développement fulgurant du point de vue de sa qualité ces dernières décennies. Ce serait la raison pour laquelle il est logiquement qualifié de sport roi du fait qu'il intéresse un plus grand nombre d'amateurs.

Le football est régi par de nombreuses structures qui concourent à son animation et génèrent archives, documentation, publications, photographies, affiches, bases de données informatiques, enregistrements sonores, films et vidéos, traitant d'une part des aspects statutaires, organisationnels et administratifs ; traitant ensuite techniquement des épreuves avec leur préparation, déroulement et résultat ; traitant d'autre part des activités associées au sport telles que la médecine, l'architecture, ...

Toutes ces traces du football, écrites et imagées peuvent faire soit l'objet d'analyse, de recherche, de confrontation, de mémorisation, de symbole pour les

sportifs et leurs organisations ; soit l'objet d'approches pluridisciplinaires de psychologues, de médecins, de sociologues, d'ethnologues, d'économistes, d'architectes et même d'historiens³ car comme l'avait affirmé l'ancien président du CIO, Juan Antonio SAMARANCH,

« L'histoire de l'olympisme et du sport nous a été contée grâce aux livres et documents des époques passées et qui ont été conservés pour notre bonheur. L'héritage culturel que le CIO est fier d'exhiber, (...), repose sur des livres et documents écrits par des personnes éclairées et nous permet aujourd'hui de retracer l'histoire jusqu'à l'Antiquité »⁴

Le football est devenu un véritable objet d'étude, de réflexion et d'inspiration si bien que de nos jours, il est traité par le monde universitaire des sciences humaines et sociales.

Les organisations footballistiques telles que la FBF, ont de plus en plus besoin d'informations rétrospectives dans le souci de rationaliser la préparation de leurs futures activités. Ensuite les médias sont à la recherche de documents historiques alors que les sportifs accédant au vedettariat accordent plus d'attention à leur image.

Mais le constat est que la FBF, instance dirigeante du football au Bénin, devrait, même si d'autres structures n'en font pas leur souci, disposer d'un centre pouvant manager l'information relative au football. Ce faisant la FBF prive ainsi les sportifs (joueurs, formateurs, arbitres, amateurs, ...) , les chercheurs et les administrations du football des valeurs universelles de l'information. La recherche de la rationalité pousse parfois à envoyer les équipes en stage bloqué en Europe pour préparer les compétitions. C'est à la vue de cette situation combien déplorable que nous avons mené des investigations dans des fédérations analogues de pays se maintenant toujours dans l'élite mondiale tels que la France, pour finalement faire le constat qu'une fédération sportive de quelque nature qu'elle soit, doit avoir un centre d'information qui aura pour tâche de manager l'information générée par les différentes structures qui concourent à l'animation de ce sport, afin de permettre

³ Bosman, Françoise. "Création d'une section des archives du sport du CIA : Note d'objectif" [En ligne]. Adresse URL : <http://www.ica.org/biblio/SPO%20note%20objectif%202003.pdf> (Page consultée le 09 juillet 2005).

⁴ Samaranch, J.A. "Préface". In: Clarke, N. et. al. "Manuel du centre d'information sportive". Lausanne : CIO, 2000. pp.2-3. ISBN 92-9149 055 5. [En ligne]. AdresseURL : <http://www.iasi.org/publications/monographs.html>

aux bénéficiaires de cette information (joueurs, arbitres, architectes...) de jouir des valeurs universelles de l'information. Le football s'inscrit parfaitement dans ce registre et fait partie des sports les plus étudiés et les plus intéressants de notre planète. Les Pays les Moins Avancés dont fait partie le Bénin ont fait d'énormes progrès dans le domaine footballistique et on note déjà un nivellement des valeurs entre le Nord et le Sud. Cependant, ces pays ont pour la plupart oublié que l'information documentaire est un des principaux facteurs qui conditionnent une certaine constance dans les résultats. A l'image de ces pays donc, le Bénin ne dispose pas d'un tel centre. Cette situation oblige parfois ces pays à s'engager dans des dépenses onéreuses pour s'offrir les moyens de préparation qui incluent les services documentation.

C'est dire donc que les entraîneurs, les différents staffs techniques qui ont eu à passer à la tête de notre équipe nationale n'ont pas eu à plein temps comme cela se doit à avoir à leur disposition toute la documentation écrite, audiovisuelle et informatique indispensable à la gestion et à la préparation physique, technique et tactique d'une équipe de football.

A cet effet, nous nous sommes assignés comme piste de réflexion de montrer la valeur d'un tel centre ; combien de services elle peut rendre au football national afin d'amener les décideurs à penser à son installation pour ainsi donner à l'équipe nationale les moyens de ses ambitions. Comme le dit un adage populaire, « *il est facile d'entrer dans le gotha mondial du football mais le plus dur est de s'y maintenir* ». Bref, à l'ère du football moderne, toute une armada de moyens techniques est déployée pour avoir l'information utile afin d'avoir de meilleurs résultats et de rester constant.

Paragraphe 2 : Objectifs de recherche

1- Objectif général

Améliorer les performances des équipes de football en général et fournir de la matière première aux chercheurs et autres pour leurs travaux et leurs différents besoins.

2- Objectifs spécifiques

Notre travail vise spécifiquement à :

- Promouvoir la préservation, la recherche et l'accès des archives et de la documentation sportive à l'ère des TIC.
- Associer tous les acteurs du monde footballistique à l'amélioration des performances et à la mise en valeur de l'identité et de l'histoire nationale du football en engageant avec eux les partenariats nécessaires.

Section 2 : Hypothèses de recherche

A la vue des résultats en dents de scie de l'équipe nationale A, nous avons émis dans le cadre de notre travail plusieurs hypothèses :

- La Direction Technique ne dispose pas d'un système d'information pouvant aider les sportifs eux-mêmes dans leurs entraînements; préparation de compétitions et gestion des effectifs ;
- Les médecins et autres chercheurs ont un besoin non satisfait en informations sportives pour effectuer des travaux ;
- Les décideurs et les administrations ont besoin d'informations pour orienter leur politique d'actualité, de connaître les règlements et de prendre des décisions managériales ;

- Le grand public n'a pas accès aux sources d'information afin d'avoir les informations sur un joueur (portrait) ou des résultats ou encore des informations événementielles.

Section 3 : Méthodologie de la recherche

Pour la réalisation de notre travail, nous avons effectué une recherche documentaire. Ensuite nous avons procédé à une enquête auprès des utilisateurs potentiels de l'information sportive que sont les joueurs, les arbitres, les formateurs, les décideurs et le grand public afin de mieux vérifier les hypothèses énoncées précédemment ; et enfin notre recherche s'est appesantie sur une collection de logiciels utilisés pour la gestion des effectifs, pour les préparations de compétitions dans les équipes de football qui ont les moyens de se l'approprier.

CHAPITRE II : DEFINITIONS CONCEPTUELLES

Section 1 : Information documentaire

Le terme *Information*, est un terme polysémique. Il est défini par le dictionnaire LAROUSSE comme l'action d'informer, de mettre au courant. Il est également un renseignement, une nouvelle que l'on communique à quelqu'un. Pour DADELE, A. PhD, (2003), il est possible d'en retenir six :

- Information comme une connaissance communiquée (message)
- Information comme une signification (contenu du message)
- Information comme la mesure quantitative de l'imprévisibilité du contenu du message (quantité)
- Information comme résultat (résultat observé d'un processus de communication qui réduit l'incertitude)
- Information comme un symbole (avec l'informatique, elle devient un symbole numérique codé de façon binaire)

➤ Information comme un processus.

Au total, il convient de retenir, dans le cadre de notre travail, tout comme Mikaël Buckland que l'information est un processus, une connaissance, un résultat ; peu importe la forme qu'elle revêt.

Mais cette notion de l'information qui peut être à la fois générique ou spécifique n'est en définitive exploitable que si on lui adjoint un ou plusieurs adjectifs qualificatifs. C'est pourquoi si l'on se réfère à notre secteur d'activité, on parlera en premier lieu, de l'information documentaire.

Quant à l'adjectif *documentaire*, il est, selon le dictionnaire LAROUSSE, tout ce qui a le caractère, la valeur d'un document. Un document selon les termes de l'ISO 9001, est « *un support d'information et l'information qu'il contient* ». L'information étant abstraite, il lui faut être consignée sur un support pour être exploitable. Un document est donc la trace matérielle d'une information directement lisible ou soumise à une interprétation par quelque procédé que ce soit.

En résumé, retenons que, l'information documentaire est tout processus de mise à disposition de toute connaissance fixée sur un support par un moyen mécanique, physique, chimique, électronique ou autre. C'est également toute connaissance soumise à la lecture ou à l'interprétation mémorisée sur un support matériel ou virtuel.

Quant est-il du concept d'*association sportive* ?

Section 2 : Association sportive

Dans le cadre de notre travail, une *association* peut être appréhendée selon le dictionnaire LAROUSSE (2006), comme le « *regroupement de personnes qui ont un objectif commun : pratiquer une activité, défendre des intérêts particuliers, mener certaines actions* ». Nous pouvons, toujours pour comprendre ce terme, nous référer à la loi française du 1^{er} Juillet 1901 qui stipule qu' « *une association naît d'une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* ». Le concept d'association suppose donc une participation volontaire, une certaine organisation

des conduites et une certaine codification des droits et devoirs des membres (charte, statut, règlement intérieur).

L'*Association sportive* est donc une action collective par laquelle les membres se donnent les moyens de promouvoir le développement du sport, l'éducation et l'intégration des pratiquants. Les associations mènent des activités désintéressées, néanmoins, si elles ne doivent pas poursuivre un but lucratif, elles peuvent quand même réaliser des bénéfices pour assurer leur fonctionnement.

Section 3 : Fédération de football

Le dictionnaire LAROUSSE (Petit Larousse illustré, 2006) définit la *Fédération* comme un « *Etat fédéral, composé de plusieurs collectivités territoriales (Etats fédéraux) auxquelles il se superpose* », d'une part ; et comme « *un groupement de partis, de mouvements, de clubs politiques, sportifs, de syndicats,...* ».

Il ressort de ces définitions qu'on peut percevoir le concept de *Fédération* sous plusieurs angles (politique, syndical, sportif,...). Néanmoins, il nous semble que l'idée première découle d'une théorie : *le fédéralisme* qui est la conception d'un type d'Etat, issu d'union d'Etats libres et autonomes⁵. Nous pensons que les mêmes motifs ont guidé la création de la fédération sportive, qui est une union d'associations sportives.

La fédération sportive, ainsi créée par les hommes présente trois aspects :

- Un aspect axiologique, qui veut que la fédération soit un instrument de paix, d'entente et d'union entre les clubs et les membres qui la composent. Cette unité d'action et de pensée ; et ce dépassement en soi des associations locales permettent une meilleure organisation du sport national ;
- Un aspect structurel, qui est la mise en marche d'une structure centrale d'organisation dont la fonction serait de gérer le sport au nom de tous. Le pouvoir disciplinaire du Bureau Directeur sur les associations de base leur laisse néanmoins un pouvoir résiduel territorial ;

⁵ Barthalay, B. *Le fédéralisme*. Paris : PUF, 1981. (Collection Que sais – je ?)

- Un aspect social : la fédération est un construit humain né de la volonté de ses membres de coopérer entre eux pour développer le sport. Cette coopération est une manière d'intégration sociale.

Il existe des fédérations unisports, multisports, affinitaires. La fédération est régie par la loi de 1901 sur les associations. Au Bénin, la Charte des sports dispose que la « Fédération est formée par le groupement des ligues qui sont elles-mêmes formées par les équipes sous- préfectorales »

CHAPITRE III : ETAT DES LIEUX

Avant d'aborder le prototype du service documentation à la FBF, il convient de présenter dans un premier temps, cette organisation ; dans un second temps sa politique actuelle d'accès à la haute performance pour constater à ce niveau si l'information documentaire est prise en compte comme un facteur de développement du sport. Enfin, nous ferons part des types de documents qui constitueront le fonds de ce service si celui-ci venait à être mis en place.

Section 1 : Présentation de la Fédération Béninoise de Football

Le cadre de notre recherche sera présenté selon trois axes : historiquement, juridiquement et structurellement.

Paragraphe 1 : Historique

La Fédération Béninoise de Football, autrefois Fédération Dahoméenne de Football, née en 1962, est l'émanation d'un processus inhérent à la pratique et à l'organisation du football. En effet, des résultats de certaines compétitions prouvent qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, des associations sportives existaient déjà au Bénin. Le football se pratiquait dans les casernes, le milieu civil et dans les écoles. En 1954, eurent lieu les premiers championnats du pays. Mais auparavant

(depuis 1945), les clubs et l'équipe nationale livraient des matchs et obtenaient des résultats assez concluants⁶.

Dès sa création, l'ex FDF actuelle FBF, s'est affiliée à la FIFA et à la CAF. Elle est seule compétente pour gérer, développer et contrôler la pratique du football au Bénin en relation avec les structures supranationales. Mais quels sont les textes qui régissent son fonctionnement et la discipline qu'elle gère ?

Paragraphe 2 : Les textes régissant l'organisation et la pratique du foot au Bénin.

La charte nationale des sports et les règlements de la FBF font au Bénin, office des textes qui régissent l'organisation et la pratique du football.

La charte nationale des sports est la loi réglementant l'organisation du football et la pratique sportive au Bénin. Elle comporte des "contraintes objectives" qui définissent le champ d'action de la fédération sportive. Elle a subi plusieurs modifications. D'abord, elle fut mise en œuvre le 09 décembre 1961. En 1963, elle fut pour la première fois modifiée. De nouveau en 1964, elle fut revue. Le champ politique était instable en ces moments. Celle-ci a connu plus tard, par l'ordonnance n° 76-16 du 29 mars 1976, une nouvelle modification. Enfin la version actuelle fut mise en œuvre le 25 février 1991 par la loi n°91-008 suite aux résolutions des états généraux de la culture, de la jeunesse et des sports.

Concernant les règlements de la FBF, nous avons le "règlement intérieur" qui porte sur les structures d'organisation du système fédéral (Assemblée Générale, Bureau Directeur...) d'une part; "les règlements généraux" qui font référence aux dispositions réglementaires d'autre part. Ces dispositions concernent les clubs (admission, démission, cotisation, obligation, etc.) et les joueurs (catégorie d'âge, nationalité, licences sportives, qualification, etc.). On peut également faire état des règlements particuliers qui disposent de l'organisation des différentes compétitions.

⁶ Agbévo, Raphaël. *Bilan d'une décennie du football béninois et perspective d'avenir*. Porto-Novo : INEEPS/UNB, 1987

Après cet exposé des textes, mais quid des structures et de l'organisation de la FBF ?

Paragraphe 3 : Les structures et l'organisation de la FBF

Sa structure et son organisation lui permettent de disposer des organes législatifs, des organes exécutifs et des structures décentralisées

1-Les organes législatifs

a) L'Assemblée générale

Elle est l'organe suprême de la fédération. Elle est composée de deux représentants par ligue, district, clubs affiliés. Elle a pour attributions d'apprécier le bilan moral et financier, de réviser les textes fondamentaux et d'élire le Bureau Directeur.

b) Le Conseil fédéral

Il est l'organe de décision de la FBF. Son attribution est d'apprécier le bilan moral et financier de chaque saison écoulée et de préparer la saison nouvelle. Il est composé des membres du Bureau Directeur, des représentants des ligues, des présidents et des secrétaires généraux des commissions centrales.

2-Les organes exécutifs

Ils sont chargés d'exécuter les décisions des assemblées générales et des conseils fédéraux. Il est composé de onze membres élus par les représentants de clubs et d'un membre désigné par le MJSL. Les onze membres élus sont : le Président, le 1er Vice-Président, le 2^{ème} Vice-Président, le Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint, le Trésorier Général, le Trésorier Général Adjoint, le Responsable à l'organisation, le Responsable Adjoint à l'Organisation, le 2^{ème} Responsable Adjoint à l'Organisation et le 3^{ème} Responsable Adjoint à l'Organisation.

Le membre désigné est le Directeur Technique National. C'est un technicien de haute qualification, qui de par ses connaissances, son expérience, sa longue pratique et ses références, possède une compétence et une autorité indiscutable dans

le domaine du football. C'est aussi un administrateur, un organisateur et un coordonnateur des différentes actions des techniciens qui l'aident au développement et à la promotion du football national. Il propose la politique sportive à suivre et élabore la programmation de la FBF. Il assure la mise sur pied des équipes nationales et la formation des cadres entraîneurs de football. Il convient de rappeler que la DTN se compose en plus du DTN, des entraîneurs nationaux et des conseillers techniques départementaux. Le DTN par voix consultative est nommé par le MJSL en Conseil des ministres.

Par ailleurs, des structures d'appui technique au Bureau Directeur que sont les commissions centrales font également partie des organes exécutifs. Ce sont :

- La commission centrale d'organisation et de réception
- La commission centrale des finances
- La commission centrale des arbitres
- La commission centrale de la presse et de la propagande
- La commission centrale de sécurité
- La commission centrale des compétitions coopératives
- La commission centrale de santé et des affaires sociales
- La commission centrale de la deuxième division
- La commission centrale du football féminin
- La commission centrale des règlements et pénalités

Ces différentes commissions doivent suivre et analyser les différents problèmes de leurs secteurs en vue d'informer le Bureau Directeur. Mais il y a deux commissions non moins importantes qui n'y figurent pas. Il s'agit des commissions centrales des sélections et de médecins de football.

3- Les organes décentralisés

Ce sont les ligues départementales. Elles sont sur le plan départemental, ce qu'est la fédération au niveau national. Elles servent d'intermédiaire entre les clubs et la fédération. Elles disposent d'une autonomie relative dans les limites de leur territoire.

Cette présentation de la FBF nous permet de connaître les structures d'organisation et de voir si celles-ci sont suffisantes quant à l'animation de la vie footballistique nationale au regard de l'environnement international de cette discipline.

Section 2 : La politique d'"accès à la haute performance" de la FBF et l'information documentaire

« *La Fédération Béninoise de Football, par ses actions, semble montrer jusqu'à nos jours une certaine préoccupation pour la haute performance* »⁷ PEDRO (1990 ;41) Créée depuis 1962, elle a contribué à l'amélioration de la pratique du football au Bénin. Si l'on sait que l'accès à la haute performance nécessite la mise en place d'une certaine infrastructure, dont celles pouvant prendre en compte l'information, la question est de savoir si la FBF dans sa politique d'accès à la haute performance, depuis sa création a pensé à développer le football à base de l'information documentaire ?

Mais avant, qu'est-ce que la haute performance ? C'est le produit des hautes compétitions. Elle représente le résultat le plus élevé à un moment donné. Elle sous-tend une notion de mesure. Au football, c'est le classement ordinal qui s'établit. Jusqu'à ce jour⁸, sur 207 fédérations affiliées à la FIFA, le Bénin occupe le rang peu enviable de 126^{ème} mondial⁹ ; dégringolant de la 122^{ème} place occupée de justesse au moment de sa participation à la CAN 2004. Ce qui peut faire conclure que nous n'avons pas encore atteint la haute performance.

Cela est d'autant plus logique que les différents bureaux qui ont eu à se succéder à la tête de cette fédération n'ont pas toujours su offrir tous les moyens de préparation aux équipes nationales et par extension aux clubs. Les résultats des équipes nationales ces deux dernières années sont flatteurs ; cela n'a été qu'un feu de paille et illustre bien l'assertion qui a toujours cours dans les milieux du football et qui dit qu'il est facile de se hisser dans l'élite mais le plus difficile est de s'y

⁷ Pédro, Zoulkanéri. *Analyse organisationnelle de la Fédération Béninoise de Football*. Porto-Novo : INEEPS/UNB, 1990. p.41

⁸ 1^{er} octobre 2005

⁹ Classement FIFA-Coca-cola septembre 2005

maintenir. Aucune documentation réelle et formalisée n'est disponible dans cette fédération pour servir aux acteurs de ce sport. Parfois les dirigeants bien conscients de la situation (manque de moyens de préparation), envoient les équipes en stage en Europe ce qui revient à en déduire une préparation onéreuse. Bref, les dirigeants de ce sport, peut être pas encore conscients, de l'importance de l'information documentaire n'ont jamais fait de celle-ci leur souci se focalisant sur d'autres aspects du sport plus rentable. Or aujourd'hui, l'environnement footballistique mondial et les exigences de l'accès à la haute performance exigent l'implantation de système documentaire multimédia pour favoriser le développement de jeu et la recherche sportive.

Section 3 : Typologie des documents

Paragraphe 1 : Typologie générale des documents

Toute sorte de structure qui concourt à l'animation de la vie sportive peut générer publications, photographies, affiches, bases de données informatiques, enregistrements sonores, films, vidéos,... Ces documents peuvent traiter des aspects statutaires, organisationnels et administratifs ou traiter techniquement des épreuves sportives avec leur préparation, déroulement et résultats ou traiter des activités associées au football telles que la médecine, la diffusion médiatique par la presse, la télévision. Ces documents peuvent avoir une fonction pédagogique en direction de la jeunesse dans le cadre scolaire et étudiant. Toutes ces traces du football, écrites et imagées, sont avec les lieux et les hauts lieux des jeux et peuvent être classifiées, selon le point de vue envisagé, de plusieurs manières. En effet, il n'existe pas un seul type de classification des documents. Il peut y avoir des documents :

Répondant à des caractéristiques :

- Physiques : matériau, taille, poids, présentation, possibilité de lecture directe ou par le biais d'un appareil.
- Intellectuels : sujet, contenu, catégorie d'auteur, source, accessibilité, etc.

D'après leur nature,

Il est possible de différencier des documents textuels et des documents non-textuels.

- *Les documents textuels* présentent essentiellement l'information sous forme écrite comme : les livres, les publications périodiques (revues, journaux, ...)
- *Les documents non-textuels* peuvent contenir un texte, mais qui n'est pas l'essentiel. Leur information doit être vue ou écoutée. Il s'agit des :
 - ❖ Documents iconographiques : images, cartes, plans, graphiques, photographies, diapositives, etc.
 - ❖ Documents sonores : disques, cassettes, etc.
 - ❖ Documents audiovisuels : films, cassettes vidéo, vidéodisques, etc.
 - ❖ Documents matériels : objets, maquettes, jeux, objets pédagogiques, etc.
 - ❖ Documents électroniques : ils sont utilisés en informatique et véhiculent du texte, de l'image ou du son.
 - ❖ Documents magnétiques : logiciels d'ordinateur.

Selon leur support, les documents peuvent être :

- Sur papier : manuscrits, imprimés, photographies, etc.
- Sur film : audiovisuels, microformes (microfilms, microfiches), etc.
- Magnétiques : disques et bandes magnétiques, disquettes, cassettes, etc.
- Electroniques : disques optiques, vidéodisques, logiciels d'ordinateurs, Internet, etc.

Selon leur contenu, ils peuvent être :

- Primaires : documents originaux et entiers : un livre, une cassette, un logiciel d'ordinateur.
- Secondaires : représentation condensée du contenu d'un document : un résumé, etc.
- Tertiaires : liste de publications secondaires

- De référence : documents de consultation dont la disposition intérieure facilite l'information rapide, précise et concise : les dictionnaires, les encyclopédies, les annuaires, etc.

Mais parmi cette multitude de types de documents, quelle peut être la typologie adaptée à un service de documentation d'une fédération nationale de football ?

Paragraphe 2 : Typologie spécifique des documents

Comme mentionné ci-dessus, il n'existe pas un seul type de classification des documents. Le type de classification peut être adopté selon le point de vue envisagé. En effet, pour notre prototype, nous pouvons distinguer les documents suivant leur support. De ce fait nous pouvons avoir globalement trois sections qui peuvent s'occuper de ces quatre supports d'information.

La documentation écrite qui s'occupera des supports papier qui peuvent regrouper les livres, les publications périodiques et par extension les images, les cartes, les plans, les graphiques, les photographies, etc.

La documentation audiovisuelle qui s'occupera des supports audio, audiovisuels comme les cassettes, les disques, les films, les cassettes vidéo, les bandes magnétiques.

L'informatique qui s'occupera des supports électroniques comprenant les logiciels d'ordinateur, les disques optiques, les vidéodisques.

Ces trois sections constitueront les maillons de la chaîne du prototype de notre système d'information à la FBF.

Paragraphe 3 : Pourquoi une typologie spécifique des documents ?

La typologie, comme nous l'avons soulignée plus haut, s'établit selon le point de vue envisagé. Notre typologie retenue (selon les supports), ne trouve pas seulement sa justification que dans le fait que ces supports soient l'objet des axes de travail de notre prototype ; mais aussi l'apport de ceux-ci au développement du football. En effet, les documents sur papier, en bande magnétique et sur support informatique

ont apporté dans le temps et indépendamment l'un de l'autre leur contribution au développement de ce jeu.

1 - L'apport de la documentation sur papier

Plus ancienne, l'information consignée sur support papier, a été la première à être utilisée par les entraîneurs de football. Ces derniers y ont volontairement fait recours pour comprendre les différents aspects tactiques et leur évolution. En ces moments, les nouvelles techniques de jeu ne sont relatées que par des livres et plus tard, les périodiques spécialisés. Les rapports de recherches en médecine du sport n'étaient consignés que sur des supports papiers. De nos jours, malgré l'évolution de la science et l'avènement des TIC, ce vecteur de l'information sportive, n'a pas pu disparaître au profit des autres supports. D'ailleurs, le but de la GED n'a jamais été d'éliminer totalement la manipulation du papier, le document sur papier demeure un irremplaçable médium pouvant véhiculer une large variété d'informations, d'une production facile et peu coûteuse, obéissant à des règles conventionnelles difficiles à déraciner.

2- L'apport des documents en bande magnétique.

Les équipes de football, dans leur préparation technique et surtout tactique des rencontres, ont le plus souvent recours aux documents en bande magnétique : la vidéo. Celle-ci permet d'une part de s'auto évaluer par la consultation de rapports de matchs antérieurs, lesquels rapports sont constitués d'actions et de moments clés concoctés ; appelé montage ; et d'autre part de connaître le fond de jeu de son adversaire.

L'auto évaluation dont il s'agit est en quelque sorte un 'feedback'. Ce feedback, permet de fournir aux joueurs et à l'entraîneur des informations objectives et pertinentes sur la performance du groupe. Il est essentiel dans n'importe quel processus d'apprentissage car il révèle les forces et les faiblesses de chacun et de

tous. L'auto évaluation permet à l'entraîneur de corriger les erreurs, d'orienter et de justifier ses choix tactiques.

La connaissance de son adversaire est déterminante avant toute rencontre. Par la vidéo, les équipes de football décortiquent le jeu de leurs adversaires afin d'exploiter les failles de ces derniers et également les forces de ceux-ci.

En résumé, les bandes magnétiques, supports d'images en mouvement, sont des outils pour l'analyse de matchs, que les équipes de football utilisent pour s'auto évaluer et pour mettre sur pied des stratégies afin de profiter des failles de leurs adversaires.

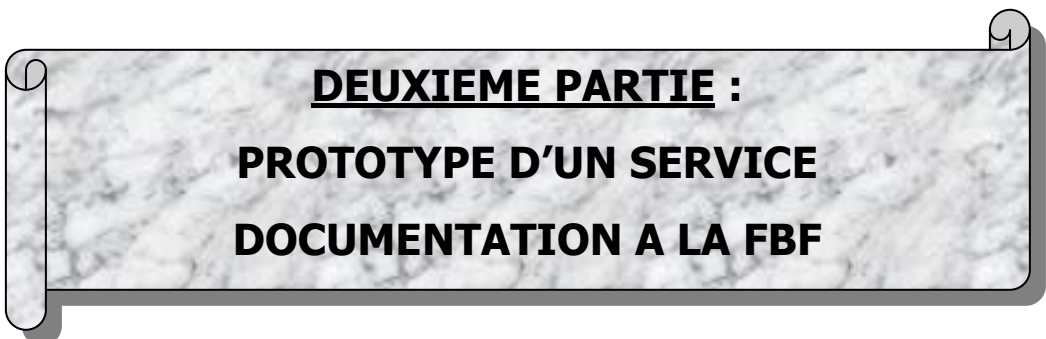
3 - L'apport des documents informatiques

Avec l'avènement de l'informatique, le football est devenu réaliste. Et, tout le tintouin à son propos n'est devenu plus qu'une théosophie et une tentative maladroite pour s'adjurer la bienveillance des cieux. Est dépassée donc cette conception erratique du football, car derrière l'impression subjective d'un dénouement aléatoire se cache sans doute une série de règles précises. Il est donc possible de distinguer dans le cours d'un match, des indices fiables du résultat. Mais ces indices ne peuvent pas être vus à l'œil nu. Une série de logiciels propose de débroussailler la recherche : Winner, Soccer Trainer, Physio Manager, Foot gestion, Winfoot gestion de tournois, etc. Les tout premiers outils d'analyse paraissent bien rudimentaires à ce que l'on connaît aujourd'hui. Au début, on parlait de la cassette de match et on comptait les actions de jeu en faisant la balance pour chaque joueur entre les ballons gagnés et les ballons perdus. Quant aux efforts physiques, auquel le préparateur physique attache du prix, on se basait sur le nombre de foulées ou sur l'estimation forcément vague des distances parcourues. Ces premiers logiciels n'ont pas totalement disparu. De nombreux clubs les utilisent encore pour l'analyse statistique de la rencontre ou pour produire un montage vidéo des moments clés pour les passer lors des séances de préparation tactique. Pour y arriver, avec les nouveaux outils, on place des caméras de façon à enregistrer les positions et les déplacements de tous les acteurs pendant toute la

durée du match. Ensuite, on calcule le rendement de chacun grâce à un procédé Hi-Tech de traitement d'images et d'algorithmes mathématiques. Au bout du compte, on dispose d'une énorme base de données dont on tire les informations selon les desiderata des membres du staff technique.

Grâce aux nouveaux outils informatiques, on peut désormais visionner un match en tenant compte du positionnement de tous les joueurs ; ce qui n'était pas possible avant. De ce fait, une analyse des circonstances d'un but sans ces nouveaux outils peut être subjective. Ainsi, lorsqu'un joueur faisait défaut, lors d'une phase de jeu, on était incapable de dire s'il s'agissait d'un manque de fraîcheur physique ou d'un problème de positionnement. Il se dégage, au vu de ce qui précède que l'utilisation des moyens informatiques peut modifier de façon significative les choix tactiques. Ces données sont également indispensables pour le préparateur physique. Elles permettent de lister le type de sollicitations auxquelles sont soumis les joueurs, et d'orienter les entraînements en conséquence.

Des ingénieurs travaillent à développer le système TRAKUS qui existe déjà dans le football américain et qui utilise des micro puces électroniques placées dans le casque des joueurs. Ce système permet de mesurer les déplacements sans passer par l'analyse vidéo et de voir si les mouvements de l'équipe sont coordonnés. Certains réfléchissent même à l'intégration d'une micro puce électronique placée dans le casque des joueurs. Cela permettrait d'évaluer l'apport offensif et défensif de chacun grâce à la comparaison des zones d'occupation du terrain avec les zones réelles de jeu. Le football peut s'inspirer du rugby où le développement récent d'outils d'analyse tels que le logiciel de la société Pine Apple Head qui permet de calculer la difficulté technique d'un tir de pénalité en prenant en compte l'angle et la distance du tir ainsi que les conditions météorologiques. Pour le football, ces informations pourraient être utilisées lors d'un coup franc direct par exemple.



DEUXIEME PARTIE :
PROTOTYPE D'UN SERVICE
DOCUMENTATION A LA FBF

CHAPITRE I : NECESSITE DUN SERVICE DOCUMENTATION A LA FBF

La réalisation de ce travail serait devenue une tâche vaine, sans fondation et absolument théorique, s'il n'avait reposé sur la base d'un certain nombre de textes d'une part et d'une solide enquête d'autre part.

Pour ce faire, le présent chapitre aura d'abord pour mission d'exposer les bases juridiques, ensuite de présenter la méthodologie de notre enquête et enfin de mesurer et d'analyser les besoins documentaires à la FBF.

Section 1 : Les fondements juridiques

L'information et la documentation sont des facteurs de développement. Elles sont ou devraient être énoncées, pour le développement de toute activité dans des textes réglementaires régissant cette activité. Ces textes ont soit une valeur nationale ou internationale. Le sport en général n'échappe pas à cette règle. En effet, le sport qui comprend le football est régi par des textes nationaux et internationaux.

En l'absence de textes qui régissent le domaine particulier du football en relation avec notre domaine d'étude, nous nous sommes attachés à des textes qui sont censés régir le sport en général pour y dégager le bien-fondé de la documentation dans un domaine aussi basique que le football.

A cet effet, au plan national, c'est la Charte des Sports qui régit la pratique des APS. Cette charte des sports, bien que n'ayant pas prévu la mise en place d'un système de documentation au sein des associations, a néanmoins imputé au CNOSB, en son article 21 la responsabilité

« D'entreprendre tout action susceptible d'apporter aux fédérations et organismes adhérents une aide effective dans leur fonctionnement sur le plan de la recherche, de la prospective, de la documentation, de la diffusion de l'idéal olympique ». Cet article offre la possibilité au CNOSB le pouvoir de prendre toute initiative pour le développement du sport.

Ces facteurs de développement du sport ont une valeur internationale. Ils sont en effet énoncés dans des textes internationaux tels que la Charte internationale de l'Education Physique et Sportive. Adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en sa vingtième session à Paris le 21 novembre 1978, la charte énonce en son article 8 que :

« L'information et la documentation contribuent à promouvoir l'éducation physique et le sport ».

Il mentionne à l'alinéa 1^{er} du même article que :

« Rassembler, fournir et diffuser des informations et une documentation relatives à l'éducation physique et au sport constituent une nécessité primordiale. Il en est ainsi, en particulier, de la diffusion d'informations sur les résultats des recherches et des études d'évaluation concernant programmes, expérimentation et activités ».

En clair même s'il y a absence de dispositions au plan national, il y a des dispositions internationales qui engagent le Bénin et qui imposent la nécessité de systèmes documentaires de sport ; et donc de football.

Section 2 : Méthodologie de l'enquête

Paragraphe 1 : L'Echantillonnage

L'échantillon de l'enquête est élaboré à partir de la base de sondage que représentent les bénéficiaires (réels et potentiels) de l'information sportive. Ainsi, ont été identifiées, sept (7) catégories d'utilisateurs (réels et potentiels) que sont : joueurs, techniciens, dirigeants, chercheurs, journalistes sportifs, arbitres et supporters disséminés à travers tout le territoire national ; pour ne pas dire tout Béninois. La phase décisive de cette étude a été la détermination d'un échantillon restreint surtout au niveau d'une catégorie très large comme celle du grand public.

La méthode à utiliser pour interroger ces différentes catégories est l'échantillonnage par étapes et à plusieurs degrés. Cette méthode consiste à prélever quelques éléments de chacun des sept (7) catégories dans les secteurs échantillonnés.

Pour ce faire, cent (100) utilisateurs issus des sept (7) catégories ont été sélectionnés. Notre choix de l'individu, tient compte de la fonction remplie par celui-ci dans le domaine du football.

La constitution des sous-échantillons, c'est-à-dire le nombre d'enquêtés par catégorie est fonction de la popularité de la fonction.

Paragraphe 2 : Le questionnaire

Le questionnaire constitue le plus important des outils utilisés dans le cadre de cette recherche. Il a permis d'obtenir des données pertinentes et crédibles auprès des utilisateurs (réels et potentiels) de l'information sportive. Il a permis dans un premier temps de vérifier la pertinence de notre étude et dans un second temps de faire ressortir les besoins des utilisateurs. Les trous de l'échantillon de l'enquête conduit de Juillet à Août, dans quelques grandes villes du Bénin et qui a duré quatre semaines se présentent comme suit :

Tableau n°1: Présentation des trous de l'échantillon

Catégories enquêtées	Nombre de questionnaires prévus	Nombre de questionnaires effectivement utilisés	Nombre de questionnaires non remplis	
			Valeur absolue	En %
Joueurs	20	20	0	0
Techniciens	10	10	0	0
Dirigeants	10	10	0	0
Chercheurs	20	20	0	0
Journalistes	10	10	0	0
Arbitres	10	10	0	0
Supporters	20	20	0	0
Total	100	100	0	0

100 Utilisateurs ont été enquêtés sur 100 prévus au départ, soit un taux de réalisation de 100%

Paragraphe 3 : Mode opératoire

La statistique descriptive est celle qui sera utilisée dans l'analyse des résultats des informations recueillies. Elle nous permettra de tester les hypothèses de recherches formulées précédemment¹⁰. Ainsi, pour chaque test, la démarche à suivre se présente comme suit :

- Rappel du type de test
- Présentation de la règle de décision

L'hypothèse N°1 suivant laquelle, la FBF et plus précisément la Direction Technique Nationale ne dispose pas d'un système d'information pouvant assurer une bonne préparation physique, technique et tactique aux joueurs et aux staffs techniques, sera testée par rapport aux différentes opinions recensées auprès des catégories de joueurs et de techniciens. La moyenne (en %) issue des opinions provenant des deux groupes sera prise en compte pour vérifier l'hypothèse. Cette vérification se fera par rapport à la satisfaction des techniciens et des joueurs en matière de documentation les concernant. La statistique descriptive est le type de test utilisé.

- Si le NON est inférieur ou égal à 25%, alors, l'hypothèse ne serait pas vérifiée
- Mais si NON est compris entre 25% et 50%, l'hypothèse serait partiellement vérifiée.
- Par contre, si nous obtenons plus de 50% de NON, notre hypothèse dans ce cas serait totalement vérifiée.

Pour l'hypothèse N°2 qui stipule que les médecins, les journalistes et autres chercheurs ont un besoin non satisfait en documentation sportive afin d'effectuer des travaux (pondre des articles par exemple). La méthode de vérification ne diffère pas de la précédente. Le problème sera classé par degré d'importance selon la

¹⁰ Voir section 2 du Chapitre I de la deuxième partie

dominance des résultats à la question qui demande à ces différentes catégories si leurs besoins documentaires sont actuellement couverts. Le problème sera qualifié de :

- Très important, si, "Moins" domine
- Important, si, "Partiellement" domine
- Peu important, si, "Totalelement" domine

Pour l'hypothèse N°3, la méthode ne varie pas. Cette hypothèse sera testée par rapport à la satisfaction des dirigeants de leurs besoins documentaires. La règle de décision pour cette hypothèse se présente comme suit:

- Si nous avons moins de 30% de OUI, notre hypothèse serait vérifiée
- Si nous avons entre 30% et 50% de OUI, notre hypothèse serait partiellement vérifiée
- Si nous recueillons plus de 50% de OUI, l'hypothèse ne sera pas vérifiée

Quant à l'hypothèse N°4 pour laquelle le grand public n'a pas accès à l'information, elle sera appréciée par rapport aux pourcentages recueillis sur la mesure de la satisfaction des supporters et spectateurs de leurs besoins en documentation ayant trait au football. Ces pourcentages seront calculés par rapport au nombre des enquêtés identifiés comme simples spectateurs. La statistique descriptive sera toujours utilisée. L'hypothèse sera :

- Acceptée, si nous obtenons moins de 20% de OUI
- Partiellement acceptée, si, il y a entre 20 et 50% de OUI
- Rejetée, s'il y a plus de 50% de OUI

Section 3 : Mesure et analyse des besoins documentaires à la FBF

Cette section nous permettra de donner une réponse aux différentes interrogations émises dans cette recherche. Il sera donc question de présenter et d'analyser les résultats obtenus sur le terrain afin de jauger du bien-fondé des différentes hypothèses de recherche

Paragraphe 1 : Présentation des résultats

1-Les besoins des différents groupes d'utilisateurs

La raison d'être d'un service documentation est la satisfaction des besoins des usagers. Il convient donc, avant l'implantation de tout centre de documentation et comme toute entreprise d'ailleurs d'étudier le marché. Autrement dit, il faudra d'abord étudier les clients réels et potentiels et ensuite procéder à l'analyse des besoins de ceux-ci. L'analyse des besoins de ces derniers est consignée dans le tableau suivant

Tableau n°2 : Circonstances les plus fréquentes d'une recherche de documentation sportive des enquêtés

Groupes enquêtés Rubriques	Joueurs	Techniciens	Dirigeants	Chercheurs	Journalistes	Arbitres	Supporters
Recherche d'information sur une équipe adverse	20	10	05	00	10	00	10
Critique de match antérieur	15	10	02	00	10	09	05
Etude/rédaction d'article	00	00	00	15	10	00	00
Préparation technique/tactique	00	10	00	00	00	10	00
Stage/formation de joueurs	00	10	07	00	00	00	00
Tenue au courant de l'actualité scientifique et technique	00	00	06	20	00	00	00
Loisirs	05	03	10	11	09	07	20
Autres	00	00	08	00	05	00	00

Sources : données d'enquêtes, Bénin, Juillet-Août 2005

2 - Satisfaction des besoins documentaires des joueurs et de l'encadrement technique

Après avoir décelé les besoins auprès de groupes de joueurs et de techniciens, nous examinerons la satisfaction de ces derniers. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant:

Tableau n°3 : Opinions des joueurs et techniciens en satisfaction des besoins documentaires

	Total	OUI	NON	% OUI	%NON
Joueurs	20	07	13	35%	65%
Techniciens	10	02	08	20%	80%
Moyenne des pourcentages				22,5%	72,5%

Sources : données d'enquêtes, Bénin, Juillet-Août 2005

Il ressort de ce tableau que des 20 joueurs enquêtés, 13 reconnaissent avoir des besoins en documentation non satisfaits, soit un taux de 65%. Sur les 10 techniciens, 8 reconnaissent pour leur part avoir des besoins non satisfaits soit un taux de 80%. La moyenne de OUI issue des deux groupes est de 22,5% et celle de NON, est de 72,5%.

3 - Couverture des besoins documentaires sportifs des journalistes et des chercheurs

L'évaluation de la couverture des besoins documentaires peut être appréciée grâce aux résultats consignés dans le tableau qui suit :

Tableau n°4 : Opinions des chercheurs et journalistes en couverture des besoins documentaires

	Total	Totalement	Partiellement	Moins
Journalistes	10	00	02	08
Chercheurs	20	00	05	15

Sources : données d'enquêtes, Bénin, Juillet-Août 2005

Ce tableau permet de constater que sur 10 journalistes, seulement 2 arrivent à couvrir "partiellement" leur besoin en documentation sportive; soit un taux de 20% contre 8 qui couvrent "moins" soit un taux de 80%. Alors que du côté des 20 chercheurs, 5 couvrent "partiellement" les mêmes besoins soit un taux de 25% contre 15 qui les couvrent "moins" soit un taux de 75%. Evidemment, aucun membre des deux groupes n'a pu couvrir "totalement" ses besoins.

4 - Satisfaction des besoins documentaires des dirigeants de football

Les dirigeants en passe de prendre des décisions managériales ont souvent recours à des documents pour orienter leur politique de décision. Mais au Bénin, ces dirigeants arrivent-ils à faire ce préalable? Voyons un peu dans le tableau qui suit les résultats de notre enquête.

Tableau n°5 : Opinions des dirigeants en satisfactions des besoins documentaires

	OUI	NON	%OUI	%NON
Dirigeants	02	08	20%	80%
Total	10		100%	

Sources : données d'enquêtes, Bénin, Juillet-Août 2005.

Il ressort de ce tableau que seulement 20% arrivent à faire ce préalable contre 80% qui n'arrivent pas à le faire.

5 - Satisfaction des besoins documentaires des supporteurs

Les supporteurs dans l'élan de leur passion recherche souvent des informations sur leurs idoles, sur les stars et parfois des résultats de compétitions. Mais arrivent-ils à satisfaire ces besoins? Les résultats de notre enquête sur la question sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°5 : Opinions des supporteurs en satisfaction des besoins documentaires

	OUI	NON	%OUI	%NON
Supporters	03	17	15%	85%
Total	20		100%	

Sources : données d'enquêtes, Bénin, Juillet-Août 2005.

Malgré les moyens de communication de masses, 3 supporteurs sur 20 arrivent à avoir accès aux informations soit un taux de 15% ; contre 17 qui reconnaissent le contraire soit un taux de 85%.

Paragraphe2 : Analyse des résultats et vérification des hypothèses

Les résultats du tableau n°2 nous permettent de dire que chaque groupe enquêté a de réels besoins en documentation. Ces différents groupes éprouvent fréquemment des besoins en informations et sur ce, éprouvent un intérêt particulier pour un ou plusieurs rubriques qui relèvent de leur domaine d'activité en relation avec le football. Ainsi, les joueurs et les techniciens ont souvent recours aux informations pour connaître une équipe adverse ou pour critiquer un match déjà livré ou encore pour la formation.

Les chercheurs et les journalistes ont le plus souvent besoin de documentation soit pour informer le public à travers les media soit pour connaître les avancées de la médecine de football et de plusieurs autres domaines ayant trait au football.

Les dirigeants, pour leur part, étant des décideurs, ont des centres d'intérêt variés mais aiment aussi se mettre au courant de l'actualité scientifique et technique alors que les arbitres ont souvent à cœur de revoir les matches qu'ils ont eu à diriger pour certainement corriger leurs erreurs et aussi d'avoir des informations pour une bonne préparation. Enfin les supporters grands consommateurs des informations événementielles, ont recours à celles-ci à 100% pour leurs loisirs et à 50% pour connaître une équipe adverse.

Le besoin de s'informer s'étant fait sentir chez ces différents groupes, la question est de savoir si ces besoins décelés sont effectivement satisfaits.

Les résultats du tableau n°3 nous prouvent que la satisfaction des joueurs et des techniciens est très faible. En effet, 22,5% en moyenne répondent satisfaits leurs besoins en documentation, contre une moyenne de 72,5% qui pensent le contraire. Au regard de cette analyse, on constate qu'il y a un grand nombre des acteurs qui manque de documentation pour leur préparation, leurs stages, pour connaître un adversaire et critiquer un match antérieur. En tenant compte du mode opératoire, on peut dire que notre hypothèse qui stipule que la DTN ne dispose pas d'un système de documentation qui favorisera une bonne préparation pour les joueurs et staffs techniques est totalement vérifiée.

Les résultats du tableau n°4 qui met en évidence la satisfaction des chercheurs et des journalistes sont très évocateurs. 8 sur 10 des journalistes reconnaissent couvrir MOINS leurs besoins et 15 chercheurs sur 20 reconnaissent la même chose. Pour ce faire, le problème, quand on se réfère au mode opératoire, peut être qualifié de très important.

Quant aux résultats du tableau n°5 qui mesurent la satisfaction des dirigeants, 80% avouent ne pas pouvoir se satisfaire chaque fois qu'ils ont besoin d'informations pour orienter leur politique et 20% pensent le contraire. Si ce n'est que 20% qui

arrivent à se satisfaire, alors notre hypothèse qui présume que ceux-ci ont besoin de documentation et ne parviennent pas à y accéder est vérifiée.

Enfin les supporters malgré le développement des moyens de communication de masses dont les autoroutes de l'information répondent à 85% que leurs besoins en information ne sont pas satisfaits alors que 15% seulement de ceux-ci le sont. Ainsi donc notre hypothèse qui insinuait un manque d'information au niveau du grand public, selon le mode opératoire est vérifiée.

CHAPITRE II : FONCTIONNEMENT DU PROTOTYPE

Le service documentation, doit directement être rattaché à la DTN¹¹. Il s'organisera en considération des supports d'information, autour de trois axes de travail : la documentation sur papier, la vidéo et l'informatique.

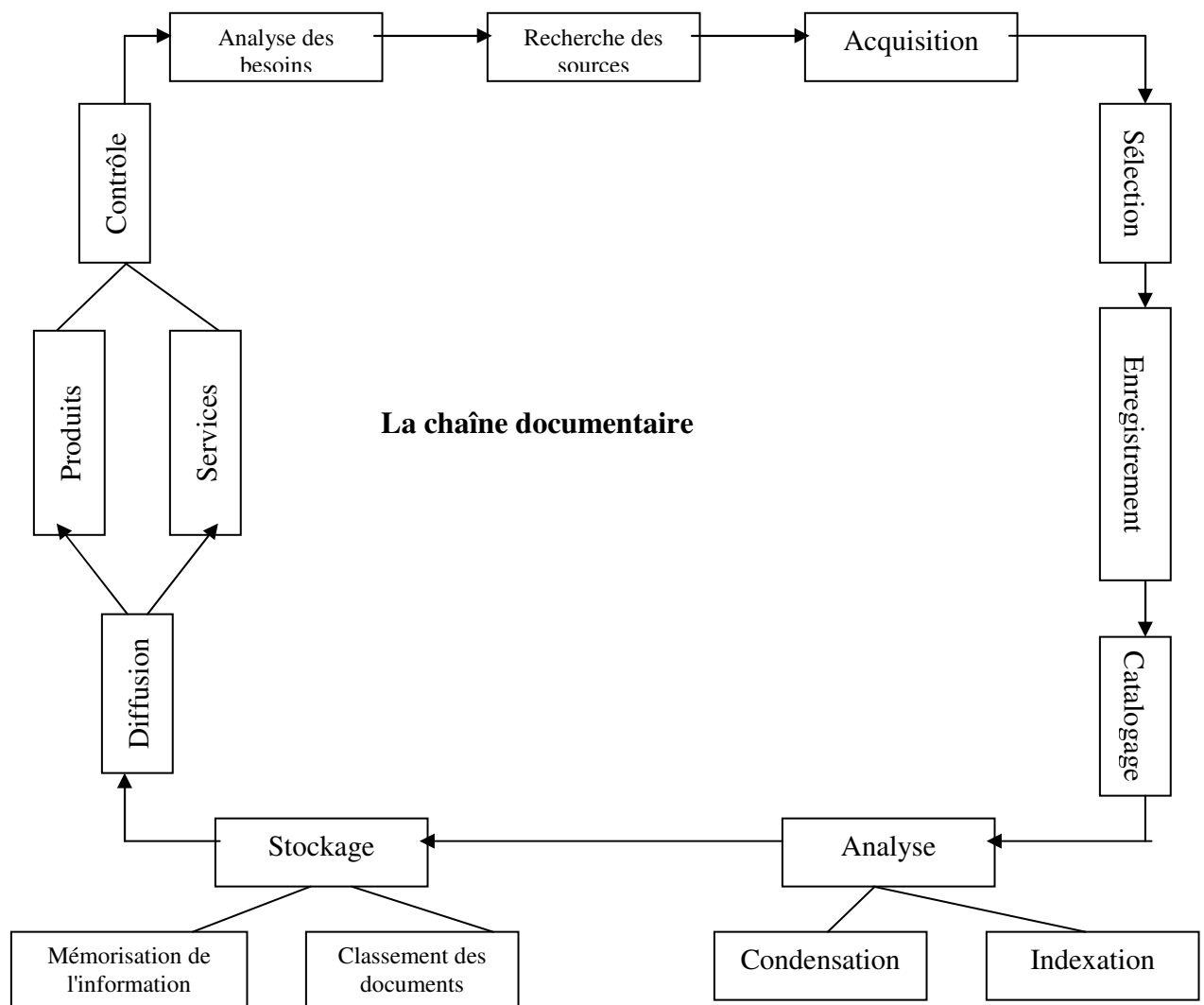
Section 1: La documentation sur papier

Elle sera prise en compte par une bibliothèque spécialisée dans le domaine des APS. Son fonds serait constitué de tous les documents sur support papier : livres, revues, graphiques, publications périodiques, rapports de stage, etc. traitant de la technique.

Le centre remplira naturellement les fonctions documentaires qui consistent en un certain nombre d'opérations qu'il convient de regrouper sous le vocable de "Chaîne documentaire". La chaîne documentaire comporte dix opérations successives articulées entre elles¹². Ces opérations sont représentées dans le schéma suivant:

¹¹ Selon l'arrêté n°99/MJSL/DC/SGM/DN/SA du 13 Juin 2001 portant conditions générales de création, d'ouverture, de fonctionnement et de contrôle des centres de formation sportives. Chap. 1^{er}, article 6

¹² Chaumier, Jacques. Les fonctions documentaires. In : *Travail et méthodes du documentaliste: pour une exploitation optimale de l'information*. 6^{ème} éd. Revue et actualisée. Paris:ESF, 2000.p.17-20



Après cette représentation schématique, il serait loisible de présenter ces différentes opérations:

Paragraphe 1: L'analyse des besoins

C'est la première tâche de la chaîne documentaire. Première tâche parce qu'elle s'impose au début. Elle est très importante et délicate car elle oriente l'ensemble du travail à accomplir dans le centre. Le centre étant une interface entre le fournisseur de l'information et le consommateur, le gestionnaire doit toujours être à l'écoute des besoins renouvelés de ses utilisateurs.

Paragraphe 2: La recherche des sources

La recherche des sources est la deuxième opération documentaire. Elle consiste à rechercher des répertoires de bibliothèques et de centres de documentation; des annuaires; des listes de bases de données accessibles qui va conduire à la constitution des fichiers et aux premières acquisitions.

Ces sources sont très variées. Outre les institutions telles que les centres de documentation, les catalogues, les catalogues de fournisseurs sont très utiles. De même, le réseau Internet offre au travers du WEB, l'accès à plusieurs milliers de pages, des références dans le domaine du football. Ces sites peuvent être des organismes gouvernementaux tels que l'UK Sports Council, des organismes non gouvernementaux tels que le CIO, des entreprises privées telles que NIKE, des fédérations sportives internationales et même nationales (FIFA, FFF), des institutions académiques qui développent des cursus en sport : CIES, l'Université de Jyväskylä, des instituts de sport tels que l'INSEP,...

Paragraphe 3: L'acquisition

C'est une opération qui permet de constituer un fonds documentaire. L'acquisition sera faite en considération non seulement du domaine mais également des profils des utilisateurs. Ainsi, la bibliothèque considèrera-t-elle les ouvrages traitant du football en général parfois en relation avec d'autres disciplines telles que la médecine, l'architecture. La politique d'acquisition se fera surtout en considération des profils des utilisateurs. Les acquisitions se font

- Par achat
- Par échange avec les publications d'un centre ou d'un organisme
- Par don reçu ou legs
- Par dépôt légal

Paragraphe 4: La sélection

Cette opération est une des plus délicates de la chaîne documentaire. Le gestionnaire ne peut en effet traiter tous les documents qui transitent dans son service. Certains d'ailleurs sont inutiles. Il doit donc opérer un choix en fonction des besoins des utilisateurs, des documents qui feront l'objet d'un traitement documentaire. Mais qui dit choix, dit risque. L'expérience a montré que des documents sont rejetés et impérativement demandés le lendemain.

Paragraphe 5: L'enregistrement

Il s'agit ici d'une opération à caractère purement administratif ayant pour but de dresser un inventaire des documents entrés dans le centre. L'enregistrement consistera donc en la tenue à jour du fichier d'inventaire pour les monographies, d'une part; et d'autre part, en l'opération de "bulletinage" pour les périodiques .

Paragraphe 6: Le catalogage (analyse de forme)

Opération effectuée depuis toujours dans les bibliothèques, le catalogage consiste en la description physique du document. Il définit les références bibliographiques qui permettront dans le traitement ultérieur de distinguer le document et de le localiser. Il n'y a pas qu'un seul type de catalogage. Il peut être global, monographique ou analytique. Il existe des normes établies par l'IFLA afin d'unifier les descriptions pour faciliter les échanges de données bibliographiques.

Paragraphe 7: L'analyse

Cette opération conditionne la qualité du système documentaire. Elle recouvre deux réalités:

- La condensation qui a pour objet la rédaction d'un résumé
- L'indexation, c'est-à-dire la description du contenu du document à l'aide de mots clés (ou indices de classification). L'indexation peut être manuelle ou automatisée. Elle se fait avec des thésaurus. Dans le domaine des sports, on

peut citer les bases de données « Sportdiscus » du SIRC et « Héraclès » du réseau SPORTDOC.

L'analyse est l'opération la plus coûteuse de la chaîne documentaire.

Paragraphe 8 : Le stockage

Il faut y distinguer deux opérations très distinctes :

- Le classement physique des documents indispensable pour atteindre le document dans l'ensemble du fonds. Pour ce faire, le rangement par thème est nécessaire.
- La mémorisation des données issues du traitement. Ces données sont mémorisées dans des fichiers organisés.

Dans la plupart des centres d'information sur le football, on trouve un index, une liste ou un catalogue des documents. De même les systèmes de GED permettent en règle générale de stocker et de gérer en parallèle les données documentaires et les documents.

Paragraphe 9 : La diffusion

Elle justifie l'existence du service. Elle est orientée vers les utilisateurs et elle mettra ceux-ci en contact avec l'information. On y distingue commodément deux notions: celle de services et celle de produits.

Paragraphe 10 : Le contrôle ou feed-back

Tout système a besoin d'une information en retour pour sa régulation. Le système documentaire devra donc être contrôlé par l'information obtenue sur la satisfaction des usagers et sur son fonctionnement interne. L'information sur la satisfaction des usagers viendra compléter et orienter celle recueillie au cours de l'analyse de leurs besoins.

En résumé, la chaîne documentaire, synthétiquement, regroupe l'acquisition, le traitement et la diffusion de l'information. Ce sont des opérations que pourra

réaliser la bibliothèque même s'il s'agit de cassette vidéo ou de bandes magnétiques.

Section 2 : La vidéo

La vidéo sera assurée par le centre audiovisuel. Des opérations comme l'acquisition de cassettes vidéo seront laissées à la charge de la bibliothèque. Néanmoins, des opérations relevant des compétences du centre seront effectuées par celui-ci. Au nombre de ces opérations, on peut citer :

- ✓ L'enregistrement des matches et émissions traitant du football pour archivage et visionnage sur place ;
- ✓ Montage pour l'équipe nationale A ;
- ✓ Montage pour la formation d'entraîneurs ;
- ✓ Tournage auprès des sélections nationales ;
- ✓ Production et vente de documents pédagogiques audiovisuels destinés à tous les éducateurs de football ;
- ✓ Assistance technique des séminaires.

Section 3 : L'informatique

L'informatique regroupe un certain nombre d'opérations qui seront assurées par le centre informatique. Ce centre aura notamment pour attributions :

- ✓ La recherche et le développement de logiciels spécifiques d'observation pour l'équipe nationale A ;
- ✓ La fourniture d'outils statistiques ;
- ✓ La mise en place de logiciels d'animation ;
- ✓ La gestion d'effectif ;
- ✓ La recherche documentaire ;
- ✓ La création de CD ROM technique ;
- ✓ L'analyse des buts des compétitions internationales ;

- ✓ La mise en place et le suivi de présentation multimédia dans le cadre de la formation des entraîneurs.

CHAPITRE III : MOYENS D'ANIMATION DU PROTOTYPE ET RECOMMANDATIONS

Section 1 : Les installations

Les installations sportives, de par leurs fonctions, constituent un élément important d'évaluation du niveau sportif d'une Nation ou d'une équipe. En effet, existe-t-il des modèles d'analyse de résultats sportifs. Ces modèles révèlent chacun de leur côté des facteurs qui permettent d'évaluer le niveau sportif. C'est ainsi que Castejon Paz distingue dans son modèle quatre concepts opérationnels d'évaluation : le niveau sportif, le cadre conditionnant, les facteurs de développement et la situation sportive qui comprend pour sa part, deux séries de réalités dont l'une met l'accent sur les installations, les équipements et les matériels de préparation comme étant des éléments indispensables pour obtenir de bons résultats.

Cependant, nous nous limiterons aux éléments les plus sommaires mais nécessaires et par ailleurs sortant de l'ordinaire. Ainsi, est-il indispensable pour notre prototype des espaces réunion et formation de même que des installations pédagogiques. On peut citer :

Une bibliothèque spécialisée dans le domaine de la pratique du football (consultation des ouvrages et documents ; vente de cassettes et documents techniques pédagogiques)

Un auditorium équipé de vidéo-projecteur et de cabines de traduction simultanée avec possibilité de transcoder un système informatique sur vidéo (matrissage).

- Des salles de réunions comportant toutes des magnétoscopes, des rétroprojecteurs et d'écran de télévision;
- Une régie vidéo et son;

- Un centre audiovisuel;
- Un centre informatique pour le traitement des data.

Section 2 : Les ressources humaines

L'apparition des « ressources humaines » dans le langage des organisations est récente malgré son importance depuis toujours dans la vie de celles-ci. En effet, toute organisation est une microsociété en même temps qu'un instrument collectif dont la vie et l'animation dépend des ressources humaines. Notre prototype ne trouvera donc vie, c'est-à-dire, ne deviendra fonctionnel qu'avec un personnel capable de l'animer. Ce personnel dans notre travail sera appréhendé de façon sommaire puisque nous ne pouvons nous limiter qu'au strict minimum. Ainsi sera-t-il nécessaire pour le fonctionnement du service documentation de la FBF, un technicien audiovisuel, un informaticien, un documentaliste et un technicien de foot.

Le technicien audiovisuel assurera le suivi audiovisuel des rencontres des équipes nationales. Il s'occupera du montage, du tournage et de l'enregistrement vidéo des films des équipes adverses. Il aura en charge la gestion du studio média lors des points de presse.

L'informaticien est l'homme des animations informatiques, des montages vidéo et du traitement des observations de matches pour les entraîneurs, les joueurs de l'équipe A et la DTN. Il aura à traiter les résultats des images recueillies grâce à un procédé Hi-Tech de traitement d'images et d'algorithmes mathématiques. Il mettra à la disposition de chaque membre du staff technique les logiciels appropriés pour leur tâche et les assistera dans l'utilisation.

Le documentaliste s'occupera de l'acquisition, du traitement et de la communication de tous les documents produits par les différentes sections du service et ceux acquis par achat, don et échange ; traitant du football et du football en relation avec d'autres disciplines. Il s'occupera soigneusement de l'archivage des cassettes produites par le centre audiovisuel.

Le technicien de foot apportera sur certaines opérations du service, l'œil de technicien, du connaisseur du domaine. Il travaillera par exemple tous les matches avec le technicien audiovisuel, traitera les données recueillies avec l'informaticien et sera consulté pour des termes techniques quant à l'indexation dans une base de données, par le documentaliste. Il serait à peu près comme un consultant.

Section 3 : Suggestions et recommandations

Pour améliorer les résultats des associations sportives et favoriser la recherche sportive, quelques actions sont nécessaires.

Paragraphe 1 : Sur le plan politique

Le sport de haut niveau nécessite l'intervention de l'Etat. D'une part, les textes qui doivent régir ce domaine et d'autre part, les besoins financiers qu'exige le haut niveau ainsi que les retombées politiques des résultats engagent sa responsabilité. On comprend donc assez aisément que la défaillance de celui-ci à ces niveaux soit préjudiciable au mouvement sportif.

La participation que l'Etat apporte au secteur sportif se manifeste donc par la réglementation et les subventions pour l'entretien des équipes nationales, la formation des cadres (DTN), la mise en place de structures de formation à savoir les CIS, les CPS et l'INJEPS.

Au regard de sa participation, nous pouvons suggérer à l'Etat dans le cadre de notre travail,

- La révision de la charte des sports qui ne cadre pas tellement avec les normes internationales en vigueur surtout en matière de documentation sportive et avec le contexte actuel de la décentralisation.
- L'accord de subvention à la DTN pour la mise en place d'un centre de management de l'information sportive qui au partant sera un centre à vocation pédagogique.

Paragraphe 2 : Sur le plan administratif

Au regard des grands problèmes qui minent le football béninois et pour le bon fonctionnement de notre centre d'information, les dirigeants devront corriger les aspects négatifs liés à l'organisation de la FBF à tous les niveaux. Ainsi des structures administratives plus efficaces permettront-elles :

- L'application judicieuse des textes ;
- La définition d'une politique technique nationale qui sera basée sur l'utilisation de l'information sportive. Cette politique doit tenir compte de trois paramètres : la formation, la préparation stratégique et la recherche sportive ;
- Le bon fonctionnement de la Direction Technique Nationale qui jusqu'à ce jour n'est que théoriquement fonctionnelle ;
- La bonne gestion des fonds alloués aux structures de la FBF.

Paragraphe 3 : Sur le plan technique

Le football a évolué dans le temps et est devenu complexe au niveau technique et organisationnel. Face à cette évolution, on doit s'attendre à ce que les hommes qui doivent le gérer possèdent des dispositions et la formation nécessaires pouvant leur permettre de dynamiser les structures d'animation de la FBF. Ainsi, le personnel doit :

- Etre qualifié
- S'y connaître en sport en général et surtout en football.

Ce sont là des exigences des articles 4 de la Charte internationale de l'UNESCO ; 6 et 9 de la Charte nationale des sports.

Les moyens doivent être rendus disponibles pour que le personnel puisse remplir convenablement les missions du centre. Et pour rendre ces moyens disponibles, la FBF doit consacrer une partie de son propre fonds et ensuite mettre à sa disposition les subventions de l'Etat et celles du Projet Goal de la FIFA destinées à doter les fédérations d'équipements.

A horizontal banner with a marbled pattern, featuring a scroll-like effect at the top and bottom edges. The text "CONCLUSION GENERALE" is centered within the banner.

CONCLUSION GENERALE

Jusqu'à une époque récente, la discipline historique n'a pas intégré dans son champ, l'étude du football et de ses significations. De ce fait, l'histoire de ce jeu est frappée d'ostracisme, sans doute parce qu'un fossé culturel séparait les intellectuels de ce phénomène. Celui-ci ne paraissait pas mériter de figurer à côté des domaines nobles comme les relations internationales, la vie politique, religieuse ou artistique. De ce fait, les histoires générales n'accordent guère ou pas de place à ce phénomène sportif.

Il apparaît pourtant impossible aujourd'hui d'ignorer un phénomène qui draine les foules dans le monde entier. C'est ainsi que les sociologues, les anthropologues d'abord, puis les historiens ont porté leur regards sur les manifestations sportives et disséqué les faits de sociabilité. De ce fait, ils ont été conduits à intégrer le sport et le football en particulier dans le champ de leurs recherches. Sont entrés dans la danse plus tard, les hygiénistes, les médecins et les pédagogues travaillant tous à la promotion d'une éducation nouvelle qui vise à la réhabilitation du corps. Cette approche plurielle prouve que le football recouvre des réalités multiples et qu'il existe des manières différentes de l'aborder. Il reste un jeu caractérisé par une constante transformation.

Plus qu'un jeu, il est devenu un enjeu. Les progrès techniques en ont fait un art authentique, goûté par les profanes qui sont sensibles aux actions individuelles et aux mouvements collectifs des joueurs sur le terrain. La tactique mise en œuvre a subi de multiples mutations qui traduisent des recherches incessantes en vue d'une plus grande efficacité et, davantage encore, en vue de meilleurs résultats. En dehors d'une histoire politique, économique et sociale du football, il y a donc place pour une histoire du jeu proprement dit.

Au regard de tout cela, on peut dire que le football a subi des modifications à travers le temps ; et des changements notables sont notés à chaque révolution intervenant pour changer le cours de l'humanité. C'est ainsi que le football a connu de profondes mutations à l'ère de la révolution de l'information.

L'information est donc indispensable à tout acteur sportif pour être efficace par un bon rendement. Les documents vecteurs de la connaissance sont alors les recours

de ces différents acteurs. De même, ils constituent la matière première pour les chercheurs investiguant dans le domaine du sport et du football. Le chercheur doit s'informer et informer sur les nouvelles avancées du domaine au profit du football. Le football est enfin un domaine qui fournit beaucoup de sensations et par ricochet déchaîne les passions. De ce fait, il génère au jour le jour ses flots d'événements dont le grand public a le droit de se rendre compte à travers les documents. Mais au Bénin, une structure de management de l'information sportive relèverait d'une part le niveau des acteurs, d'autre part fournir aux chercheurs ce dont ils ont besoin pour favoriser ainsi la recherche. Les supporters pour leur part soucieux de revivre leur passion, sont aussi privés. L'inaccessibilité de l'information sportive démontre une fois encore que la naissance d'un centre de management de l'information est imminente ce qui améliorera à coup sûr les résultats des associations sportives en général et de l'instance dirigeante de la discipline en particulier.

A horizontal graphic element with a marbled pattern, resembling a scroll. It has a dark grey border and a drop shadow. The top corners are rolled up, and the bottom corners are also rolled up. The text "BIBLIOGRAPHIE GENERALE" is centered within the marbled area.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Ouvrages de référence

1. *Le Petit Larousse illustré 2006*. 101^{ème} éd. Paris : Larousse, 2005.
2. *Grand Dictionnaire Hachette Encyclopédique illustré*. Nouv. Ed. mise à jour. Paris : Hachette, 1996.

Monographies

3. Baba-Moussa, Abdel Rahman et Hervé, Nicolas. *La politique sportive au Bénin depuis 1990 : rupture avec le passé ou continuité ?* Caen : CRAPS-Université de Caen, 2000
4. Barthalay, B. *le fédéralisme*. Paris : PUF, 1981. (Collection Que sais-je ?)
5. CENTRE INTERNATIONALE D'INFORMATION SPORTIVE. *Manuel du centre d'information sportive*. Lausanne: International Olympic Committee, 2000, 128p. ISBN 92-9149-055-5. [En ligne]. Adresse URL: <http://www.iasi.org/publications/monographs.html>.(page consultée le 15 juin 2005)
6. Chaumier, Jacques. *Travail et méthodes du documentaliste : pour une exploitation méthodique et optimale de l'information*. 6^è éd. revue et actualisée. Paris : ESF, 2000.
7. CONSEIL D'ETAT. *Les associations et la loi de 1901, cent ans après*. Paris : La Documentation française, 2000. ISBN 2-11-004510-8.
8. Wahl, Alfred. *Les archives du football : sport et société en France, 1880-1980*. Paris : Ed. Gallimard/Julliard, 1989. 354 p., [16] p. de pl. ISBN 2-07-071603-1.

Textes juridiques

9. *Loi n°91-008 du 25 Février 1991 portant charte des sports en République du Bénin*. Porto-Novo : J.O.R.B, Avril 1991
10. Arrêté n°99/MJSL/DC/SGM/DN/SA du 13 Juin 2001 portant *conditions générales de création, d'ouverture, de fonctionnement et de contrôle des centres de formation sportives*.
11. UNESCO. *Charte internationale de l'éducation physique et du sport*. Paris : UNESCO, 1978[En ligne]. Adresse URL : http://www.unesco.org/information/nfsunesco/pdf/SPORT_F.PDF. (Page consultée le 10 juin 2005)

Périodiques

12. Achour, Ahmed. 20^{ème} *Assemblée Générale du CSSA : la charte de l'EPS adoptée*. L'Expression, n°1145, Avril 2005
13. Carling, Christopher. *Informatique: le foot est-il une loterie?* Sport et vie, n°70, 2004, p. 52 - 57.

Rapport de séminaire

14. *Rapport sur le colloque "l'accès à la haute performance"*. UER-EPS Grenoble, 8 et 9 novembre 1982

15. *Rapport sur l'évaluation de la participation du Bénin à la CAN 2004*. Cotonou : MJSL, 2005

Mémoire et thèses

16. Adégounté, Mama Ayila et Djihouénou, Léon. *L'encadrement au football en République du Bénin : analyse et suggestions*. Porto-Novo : INEEPS/UNB, 1990.
17. Agbévo, Raphaël. *Bilan d'une décennie du football béninois et perspective d'avenir*. Porto-Novo : INEEPS/UNB, 1987.
18. Gouda, Lompo Souaïbou. *Analyse organisationnelle des Activités Physiques et sportives dans un pays d'Afrique noire : le Bénin*. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle. Grenoble, 1986.
19. Pédro, Zoulkanéri. *Analyse organisationnelle de la Fédération Béninoise de Football*. Porto-Novo : INEEPS/UNB, 1990.
20. Zinsalo, Antoine. Quelques difficultés du football béninois. In : *Les insuffisances du football béninois et la formation pour la relève au football*. Porto-Novo : INEEPS/UNB, 1990. p.24-27

Autres ressources d'Internet

21. Bosman, Françoise. "Création d'une section des archives du sport du CIA : Note d'objectif"
[En ligne]. Adresse URL : <http://www.ica.org/biblio/SPO%20note%20objectif%202003.pdf>
(Page consultée le 09 juillet 2005).
22. FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL. "Service documentation de Clairefontaine".
[En ligne]. <http://www.fff.fr/presentation/ctnfs/1034.html> (Page consultée le 20 Mai 2005)
23. FEDERATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL. "Football masculin : classement et statistiques". [En ligne]. Adresse URL: <http://www.fifa.com/fr/mens/statistics/index.html>
(Page consultée le 15 Septembre 2005)

Nota Bene : Cette bibliographie est établie selon la norme établit par l'Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information (EBSI) de l'Université de Montréal, pour travaux académiques.



ANNEXES

Ce questionnaire est réalisé par Loro LOVISSOUKPO étudiant en sciences de l'information et de la documentation pour sonder les acteurs du monde footballistique béninois afin de déceler leurs besoins en information. Ceci a en effet pour objectif de rappeler aux dirigeants de ce sport l'imminence de la gestation et de l'animation d'un système d'information documentaire au sein de l'instance dirigeante afin d'améliorer les résultats des associations sportives en général et de la FBF en particulier.

La FBF est une fédération uni sport affiliée à la FIFA et à la CAF depuis 1962. Après une quarantaine d'années d'existence pendant lesquelles elle a vécu sans système de documentation organisé et formalisé, le besoin d'un tel système aujourd'hui, à l'ère du football moderne s'impose si l'on veut accéder à la "haute performance". Ce système doit fonctionner au bénéfice de tous les acteurs du monde footballistique : joueurs, entraîneurs, techniciens, chercheurs, dirigeants, journalistes, spectateurs, etc.

QUESTIONNAIRE

Q1 : Quelle est votre fonction actuelle dans le monde footballistique national ?

Joueur.....

Entraîneur.....

Dirigeant.....

Chercheur (médecin, étudiant, psychologue,...)....

Journaliste.....

Arbitre.....

Spectateur.....

Q2 : Quelle est l'activité caractéristique de votre fonction ?

Formation/ éducation...

Recherche.....

Culture générale.....

Management.....

Pratique.....

Autres.....

Q3 : Quelles sont, dans la liste ci-dessus, les activités qui vous intéressent ?(plusieurs réponse possibles)

Intérêt majeur

Intérêt secondaire

Formation/ éducation.....

Recherche.....

Culture générale.....

Management.....

Pratique.....

Autres.....

Q4 : Quelles sont les circonstances les plus fréquentes d'une recherche de documentation sportive de votre part ?

Recherche d'informations sur une équipe adverse...

Critique de match antérieur.....

Etude, rédaction d'article.....

Préparation technique/tactique.....

Stage/ formation de joueurs.....

Tenue au courant de l'actualité scientifique et Technique.....

Loisirs.....

Autres

Précisez succinctement

Sans réponse.....

Q5 : Quels sont les types d'informations que vous recherchez le plus souvent ?

✓ Données numériques

✓ Données techniques

✓ Documents de formation (exercices d'entraînement)...

✓ Documents audiovisuels.....

✓ Documents écrits (revues, périodiques, livres, rapports, thèses).....

✓ Autres
Précisez S.V.P

✓ Sans réponse

Q6 : Arrivez-vous à satisfaire vos besoins en documentation sportive ?

OUI

NON

Q7 : Si OUI, quel est en général, le délai de réponse normal à vos besoins ?

Immédiat

1/2 journée

48 heures

Une semaine

Ne sait pas

Q8 : Estimez-vous que le temps que vous consacrez à la lecture ou à la consultation d'enregistrement vidéo dans le cadre de votre travail est

Trop important

Suffisant

Insuffisant

Négligeable

Ne sait pas

Q9 : Etes-vous abonnés, à titre personnel, à des revues de football correspondant à votre fonction ?

OUI

NON

Si OUI, lesquelles

Q10 : Vos besoins documentaires, sont-ils actuellement couverts ?

Totalement

A moitié

Moins

A combien environ%

Ne sait pas

Q11 : Parmi les différentes sources d'information citées dans la liste suivante, ayant trait au football, pouvez-vous indiquer celles auxquelles vous avez recours le plus couramment ?

Logiciels de foot.....

Quotidiens.....

Revue et périodiques.....

Livres et ouvrages de synthèse.....

Enregistrement vidéo.....

Bases de données informatique.....

Thèses et mémoires.....

Associations professionnelles et sociétés savantes.....

Centres de documentation et bibliothèques.....

Spécialiste extérieur.....

Autres sources

Précisez

Q12 : La mise en place d'un service de documentation au sein de la FBF vous paraît-elle répondre à un besoin réel ?

OUI NON NE SAIT PAS

Q13 : Estimez-vous que d'ici dans l'avenir, vos besoins en documentation sportive

Augmenteront

Diminueront

NE SAIT PAS

Q14 : Quels sont les services que vous attendez d'un service de documentation sportif ?

- ✓ Communication de revues et périodiques.....
- ✓ Visionnage de matchs.....
- ✓ Archivage des articles et livres traitant sur la technique
et des rapports de stage à l'étranger.....
- ✓ Montage et tournage pour les formations d'entraîneurs et
auprès des Ecureuils.....
- ✓ Assistance technique des séminaires.....
- ✓ Recherche et développement de logiciels spécifiques
d'observation pour les ECUREUILS.....
- ✓ Création de CD-ROM technique.....
- ✓ Acquisition et diffusion de revues scientifiques et techniques.....
- ✓ Autres
Précisez
-
- ✓ Sans réponse.....

AVERTISSEMENT.....	1
DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
ACRONYMES ET SIGLES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	1
CHAPITRE I : CADRE METHODOLOGIQUE.....	7
Section 1 : Problématique et objectifs de recherche.....	7
Paragraphe 1 : Problématique.....	7
Paragraphe 2 : Objectifs de recherche.....	10
1- Objectif général.....	10
2- Objectifs spécifiques.....	10
Section 2 : Hypothèses de recherche.....	10
Section 3 : Méthodologie de la recherche.....	11
CHAPITRE II : DEFINITIONS CONCEPTUELLES.....	11
Section 1 : Information documentaire.....	11
Section 2 : Association sportive.....	12
Section 3 : Fédération de football.....	13
CHAPITRE III : ETAT DES LIEUX.....	14
Section 1 : Présentation de la Fédération Béninoise de Football.....	14
Paragraphe 1 : Historique.....	14
Paragraphe 2 : Les textes régissant l'organisation et la pratique du foot au Bénin.....	15
Paragraphe 3 : Les structures et l'organisation de la FBF.....	16
1- Les organes législatifs.....	16
a) L'Assemblée générale.....	16
b) Le Conseil fédéral.....	16
2- Les organes exécutifs.....	16
3- Les organes décentralisés.....	17
Section 2 : La politique d'"accès à la haute performance" de la FBF et l'information documentaire.....	18
Section 3 : Typologie des documents.....	19
Paragraphe 1 : Typologie générale des documents.....	19
Paragraphe 2 : Typologie spécifique des documents.....	21
Paragraphe 3 : Pourquoi une typologie spécifique des documents ?.....	21
1- L'apport de la documentation sur papier.....	22
2- L'apport des documents en bande magnétique.....	22
3- L'apport des documents informatiques.....	23
CHAPITRE I : NECESSITE DUN SERVICE DOCUMENTATION A LA FBF.....	26
Section 1 : Les fondements juridiques.....	26
Section 2 : Méthodologie de l'enquête.....	27
Paragraphe 1 : L'Echantillonnage.....	27
Paragraphe 2 : Le questionnaire.....	28
Paragraphe 3 : Mode opératoire.....	29

Section 3 : Mesure et analyse des besoins documentaires à la FBF	30
Paragraphe 1 : Présentation des résultats	31
1-Les besoins des différents groupes d'utilisateurs	31
2 – Satisfaction des besoins documentaires des joueurs et de l'encadrement technique	32
3 – Couverture des besoins documentaires sportifs des journalistes et des chercheurs.....	32
4 – Satisfaction des besoins documentaires des dirigeants de football	33
5 – Satisfaction des besoins documentaires des supporters	34
Paragraphe2 : Analyse des résultats et vérification des hypothèses	34
CHAPITRE II : FONCTIONNEMENT DU PROTOTYPE	36
Section 1: La documentation sur papier	36
Paragraphe 1: L'analyse des besoins	37
Paragraphe 2: La recherche des sources	38
Paragraphe 3: L'acquisition	38
Paragraphe 4: La sélection	39
Paragraphe 5: L'enregistrement	39
Paragraphe 6: Le catalogage (analyse de forme)	39
Paragraphe 7: L'analyse	39
Paragraphe 8 : Le stockage	40
Paragraphe 9 : La diffusion	40
Paragraphe 10 : Le contrôle ou feed-back	40
Section 2 : La vidéo	41
Section 3 : L'informatique	41
CHAPITRE III : MOYENS D'ANIMATION DU PROTOTYPE ET RECOMMANDATIONS	42
Section 1 : Les installations	42
Section 2 : Les ressources humaines	43
Section 3 : Suggestions et recommandations	44
Paragraphe 1 : Sur le plan politique	44
Paragraphe 2 : Sur le plan administratif	45
Paragraphe 3 : Sur le plan technique	45
CONCLUSION	51
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	54
ANNEXES	57